

**SION, bâtiment brûlé à la rue St-Théodule 12**

**Parcelle: folio no 7, 514**

**Constat archéologique**

A. Antonini, le 22 juin 1999

**I CIRCONSTANCES**

**II DESCRIPTIF PAR ETAGE**

**III CONCLUSIONS**

**IV DOCUMENTATION PHOTOS**

**V PLANS**

- 1) plan cadastrale
- 2) sous-sol
- 3) rez-de-chaussée
- 4) 1<sup>er</sup> étage
- 5) 2<sup>e</sup> étage
- 6) coupe ouest - est

## **I CIRCONSTANCES**

Notre bureau a été mandaté par l'adjoint du service des bâtiments, M. Benoît Coppey, en accord avec le conservateur des monuments historiques, M. Renaud Bucher, pour effectuer une analyse du bâtiment rue St-Théodule 12. Ce bâtiment avait brûlé pendant la période entre Noël et nouvel an 1998/99 et se trouve actuellement en reconstruction. Lors de l'attribution du mandat, le 19 avril 1999, les façades ouest et est venaient d'être démolies, leur manque de stabilité devenant dangereux.

Les observations de terrain ont été effectuées le 22 avril 1999<sup>1</sup>.

### **II DESCRIPTIF PAR ETAGE**

Les lettres entre parenthèse renvoient aux plans. Ceux-ci contiennent le projet de reconstruction<sup>2</sup>.

#### **Sous-Sol**

(plan 2)

Les parois sont crépies, les sols recouverts d'une chape en ciment. Des observations archéologiques ne sont pas possibles. L'enlèvement des revêtements récents n'est pas prévu.

#### **Rez-de-chaussee**

(plan 3)

##### 1. Garage

Le local de plain-pied est récent et revêtu de catelles. Pour la création du local, l'ancien mur de façade a dû être démolie.

##### 2. Couloir, cage d'escalier et latrines

Depuis l'entrée, un long couloir mène à la cage d'escalier situé sur l'arrière du bâtiment, dans son angle sud-est. Un couloir étroit au nord de l'escalier donne accès sur une arrière-cour.

Par la cage d'escalier, on accède aux latrines qui sont recouvertes par un toit en appentis. Le faite du toit se trouve aujourd'hui à mi-hauteur du 1<sup>er</sup> étage. Ici, une porte murée montre qu'à une époque plus ancienne la tourelle des latrines devait comprendre deux niveaux et donc être plus haute.

##### 3. Les deux locaux de l'angle nord-est

Dans l'angle nord-est du bâtiment se trouvaient deux locaux. La paroi de séparation a été démolie, seule l'empreinte était visible (largeur de la cloison 20 cm). Cette subdivision était plus récente que le mur est-ouest qui sépare les deux locaux du couloir au sud. Ce mur porte une sablière sur laquelle reposent les solives orientées nord-sud du plafond.

<sup>1</sup> Le travail de terrain et de rédaction a été effectuée par Mme A. Antonini, les photos ont été prises par M. Pascal Gibut.

<sup>2</sup> Plans mis à disposition par l'atelier d'architecture Hans et Linus Meier SA / Sion.

## Premier étage

(plan 4)

À part le mur nord de la cage d'escalier, les subdivisions des pièces ont déjà été démolies. L'ancienne disposition comprenait une grande salle boisée du côté ouest et une petite salle au nord de l'escalier.

### 2. Palier de la cage d'escalier

Les murs qui délimitent cet espace butent de par et d'autre contre les façades externes de la maison.

Au sud, une niche (**A**) est percée dans le mur. Il s'agit très probablement d'une ancienne porte qui reliait ce bâtiment à celui du côté sud.

### 4. Salle boisée

Au sol, sur les quatre côtés, restent conservées les sablières basses dans lesquelles étaient fixées les parois de la chambre boisée. Le seuil de la porte d'entrée se trouve en face de l'escalier (comme dans le projet).

La maçonnerie des murs nord et sud du bâtiment présente un caractère homogène : pierres de petit format principalement à angles vifs et quelques rares galets ; assises irrégulières, des galets de forme aplatie et de taille un peu plus grande formant des assises d'égalisation (ill. p.9 et 13). À l'Ouest, on constate que ces murs formaient sur toute la hauteur du bâtiment un chaînage d'angle avec la façade côté rue. Les murs de façade des parcelles voisines (12267 au nord et 513 au sud) viennent buter contre la maçonnerie de la maison ici analysée et sont donc postérieurs.

### 5. Salle nord-est

Cette salle correspondait à la cuisine. Contre le mur nord sont conservées les traces de la hotte (**B**) qui recouvraient le foyer (la partie haute de la cheminée est refaite avec des briques, ill. p.9). L'emplacement du foyer en proximité de la cloison qui sépare la cuisine de la salle boisée laisse supposer que depuis ici on pouvait charger un poêle qui servait à chauffer la salle boisée.

Le plafond devait être porté par des solives disposées sur un axe est-ouest. Un reste des planches qui les recouvraient s'est conservé sur la retranche du muret de la cage d'escalier.

## Deuxième étage

(plan 5)

Comme à l'étage inférieur, les subdivisions des pièces ont disparu, l'ancienne disposition restant néanmoins perceptible. On constate de nouveau une grande salle du côté ouest et une petite salle au nord de l'escalier.

### 2. Cage d'escalier

Dans la cage d'escalier, ont été repérées deux petites fenêtres, l'une dans le mur est (**C**), l'autre dans le mur sud (**D**). La dernière montre clairement que la maison sur la parcelle 513 (au sud) est postérieure à celle que nous venons d'analyser.

À l'ouest du palier de l'escalier, une porte (**F**) est percée dans le mur sud (comme à l'étage inférieur, ill. p.12 et 14). Un demi palier plus haut, dans l'angle est du bâtiment, une deuxième porte a été percée (**E**). Elle donnait accès au niveau supérieur de la parcelle adjacente (ill. p.14).

Les murets qui délimitent la cage d'escalier butent de part et d'autre contre les façades externes de la maison. À l'est, le muret bute contre une réfection de la façade. À cet endroit, le mur de façade est plus faible (ill. p.14 et 15).

## 6. mur nord

Dans le mur nord, 3 cheminées récentes sont visibles (**G**) (construction en briques ou plots de ciment, ill. p.9). Deux partent du 2<sup>e</sup> niveau. La traînée tout à l'Est correspond à la cheminée déjà repérée à l'étage inférieur. Le percement d'une porte permettait le passage de la grande salle au bâtiment situé au nord.

Dans le mur sud, est visible une quatrième cheminée (**H**) (bouchon en plot de ciment). Elle part du 2<sup>e</sup> niveau (ill. p.13).

## 7. Salle nord-est

La paroi qui délimite la cage d'escalier est posée sur le plancher de la pièce 7 et contre une sablière. La face nord du muret montre clairement le négatif d'une boiserie qui devait être fixé sur cette sablière (ill. p.15 et 16). La grande ouverture percée au niveau du sol à travers la maçonnerie et la boiserie devait correspondre à la porte de charge pour un fourneau qui se trouvait à l'intérieur du local 7 (ill. p.15).

La cloison mince bute dans sa partie supérieure contre une réfection de la façade Est, elle doit donc être un ajout postérieur. Avant, la paroi en bois était visible des deux côtés. L'ajout de la maçonnerie était probablement devenu nécessaire à la suite de l'installation d'un fourneau dans la pièce 7. Bien qu'elle ne soit pas d'origine, l'ouverture percée dans la cloison pourrait remplacer une plus ancienne de dimension plus petite.

## III CONCLUSIONS

La maison de la parcelle 514 est, sur toute sa hauteur, antérieure aux bâtiments situés sur les parcelles contiguës. Elle comprenait un étage de caves, un rez-de-chaussée surélevé, deux étages supérieurs et des combles. La disposition générale comprenait une cage d'escalier en maçonnerie dans l'angle sud-est, une petite pièce au nord de l'escalier et une grande salle dans la moitié sud du bâtiment. De la cage d'escalier, on accède à la tourelle des latrines qui à l'origine était disposée sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, un couloir permet de traverser la maison et sortir dans une arrière-cour qui se trouve à un niveau plus haut que la rue St-Théodule.

Cette maison, bien qu'antérieure aux bâtiments contigus n'a pas été construit comme maison individuelle. Du côté nord, il n'existe aucune ouverture. Du côté sud, seule une petite ouverture au 2<sup>e</sup> étage a pu être repéré. Les indices pouvant permettre une datation du bâtiment sont faibles. L'empreinte à rainure simple de la boiserie du 2<sup>e</sup> étage et aussi le caractère de la maçonnerie nous font penser qu'il a été construit vers le 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> siècle. Les maisons contiguës sont plus récentes. Leurs façades butent contre les murs de la maison analysée et les surmontent au niveau des combles. Dans le mur sud, les ouvertures qui ont été créées à proximité de la cage d'escalier au 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage montrent que cet escalier desservait à un moment donné aussi la parcelle 513. La porte repérée au 2<sup>e</sup> étage dans le mur nord atteste qu'une liaison (peut-être seulement partielle) existait aussi avec la parcelle au nord.

#### IV DOCUMENTATION PHOTOS

Photos : bureau TERA

Remarques :

- La page 10 (photos n'existe pas).
- Les négatifs des photos sont joints à ce rapport.
- D'après nos informations, l'Atelier D'Architecture H. et L Meier / SION est en possession d'une documentation photographique qui date d'avant la démolition des façades Est et Ouest.

**SION, bâtiment brûlé, rue St-Théodule 12**

A/B : Vues depuis l'ouest après démolition de la façade (façade nord).



B



**SION, bâtiment brûlé, rue St-Théodule 12**

A/B : Vues depuis l'ouest après démolition de la façade (façade sud).

A

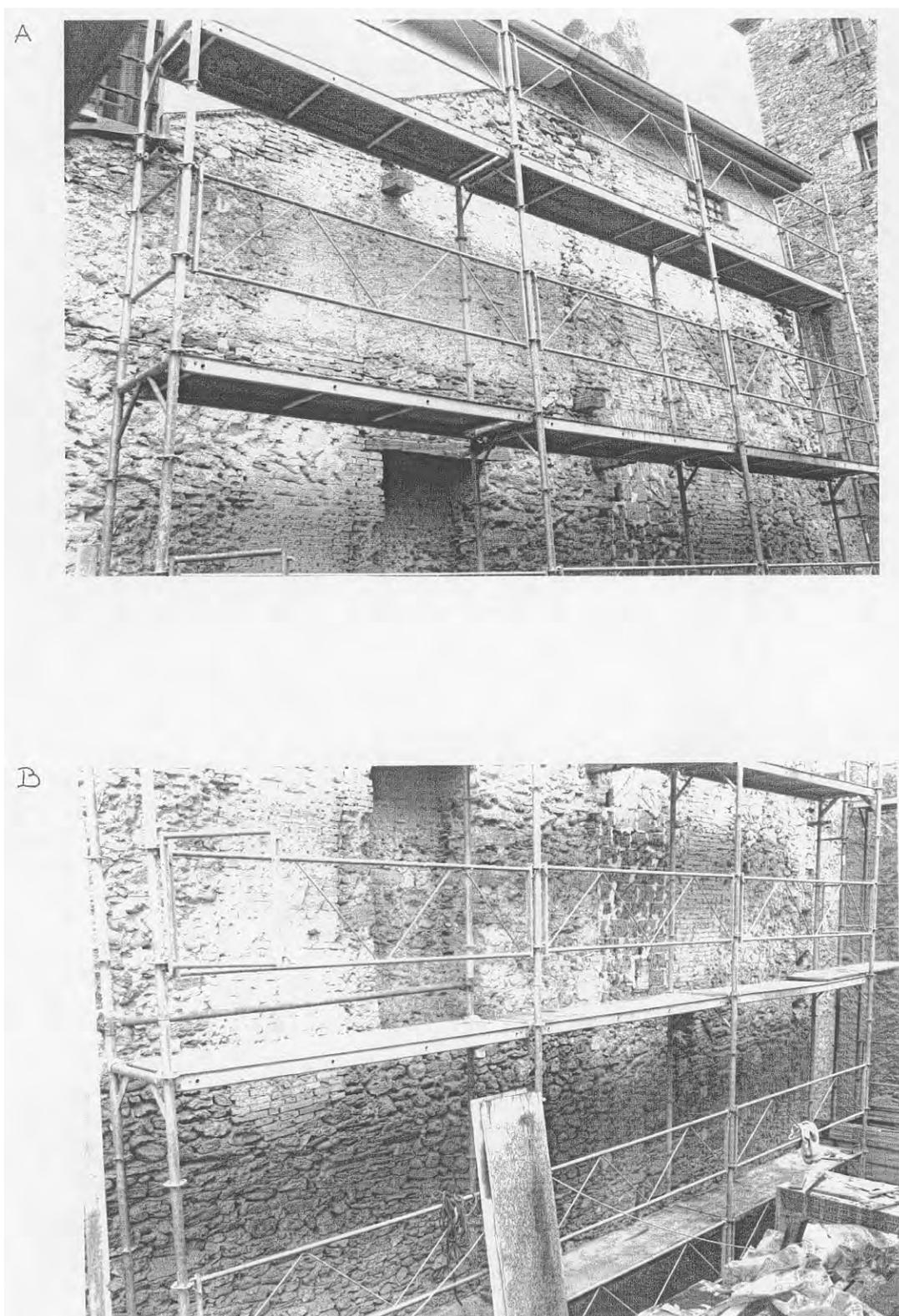


B



**SION, bâtiment brûlé, rue St-Théodule 12**

A/B : Façade nord.



**SION, bâtiment brûlé,  
rue St-Théodule 12**

A/B :

Façade nord, 1<sup>er</sup> étage:

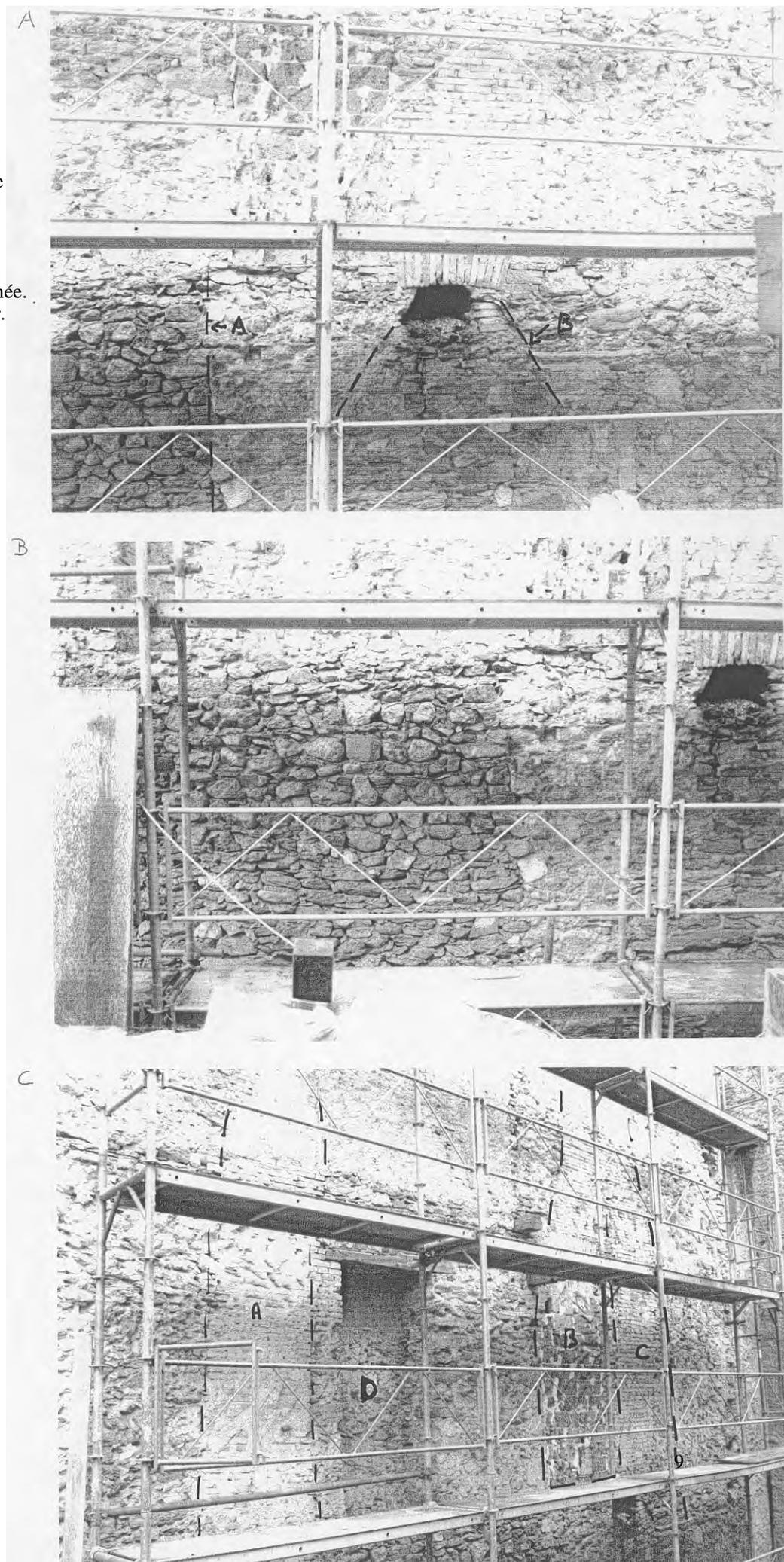
A= limite de la cloison entre  
les locaux 4 et 5.

B= empreinte de la hotte du  
foyer.

C : Façade nord, 2<sup>e</sup> étage:

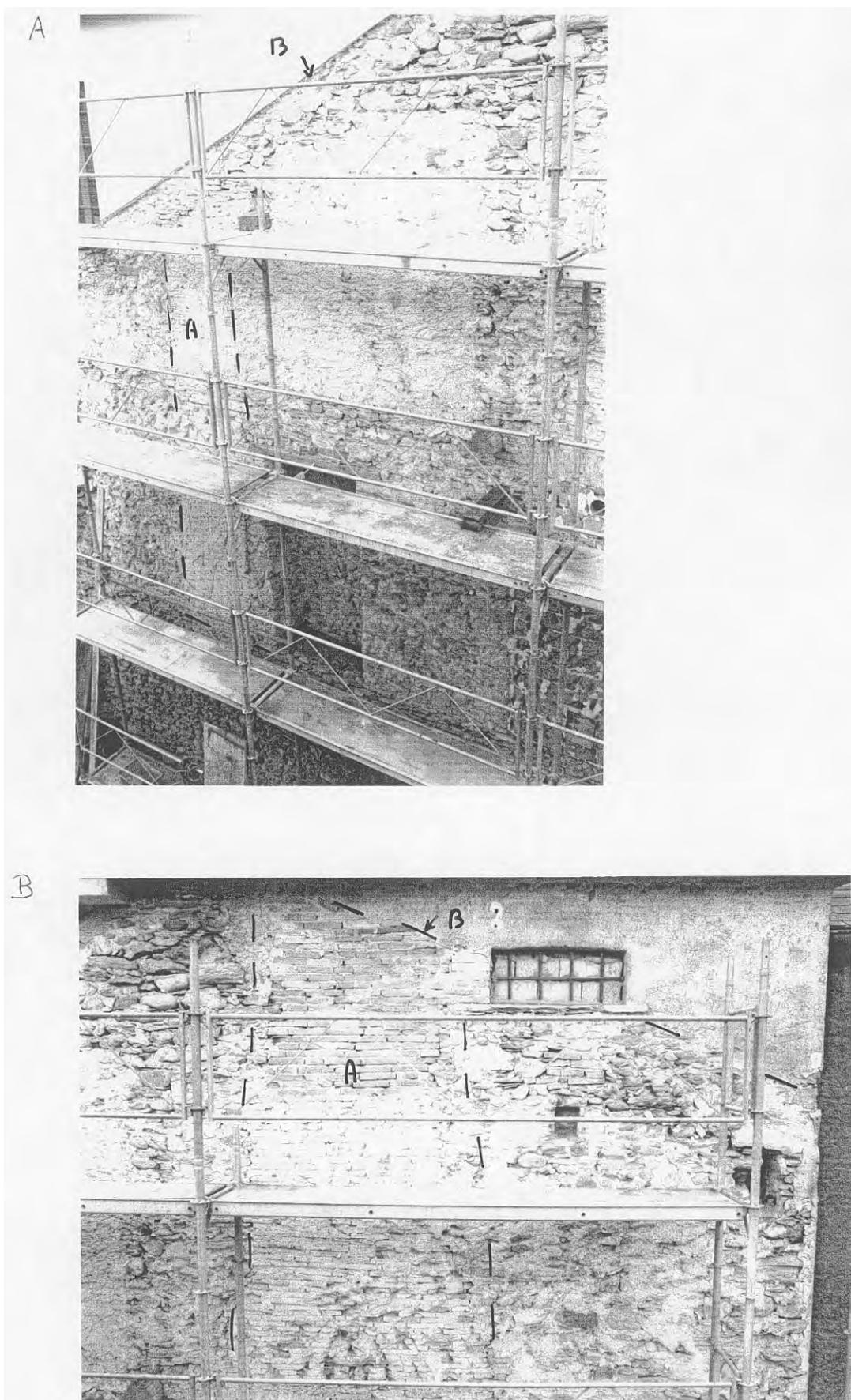
A, B et C: traînées de cheminée.

D= Porte percée dans le mur.



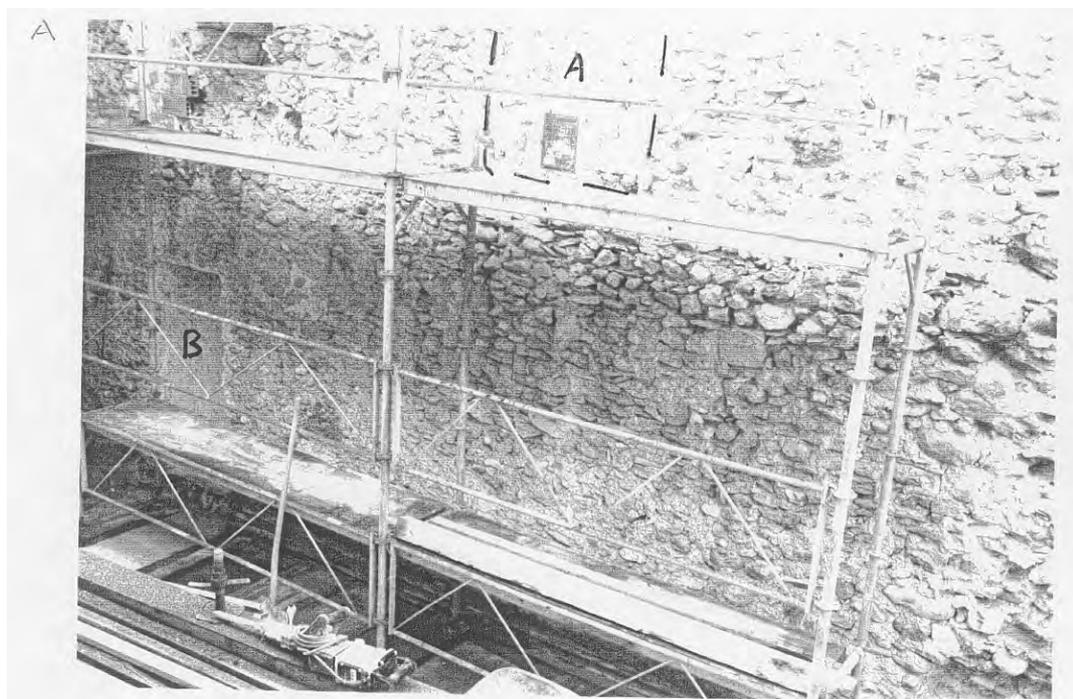
**SION, bâtiment br 1, rue St-Th odule 12**

A/B : Façade nord, combles : A = traînées de cheminée. B= pente du toit.



**SION, bâtiment brûlé , rue St-Théodule 12**

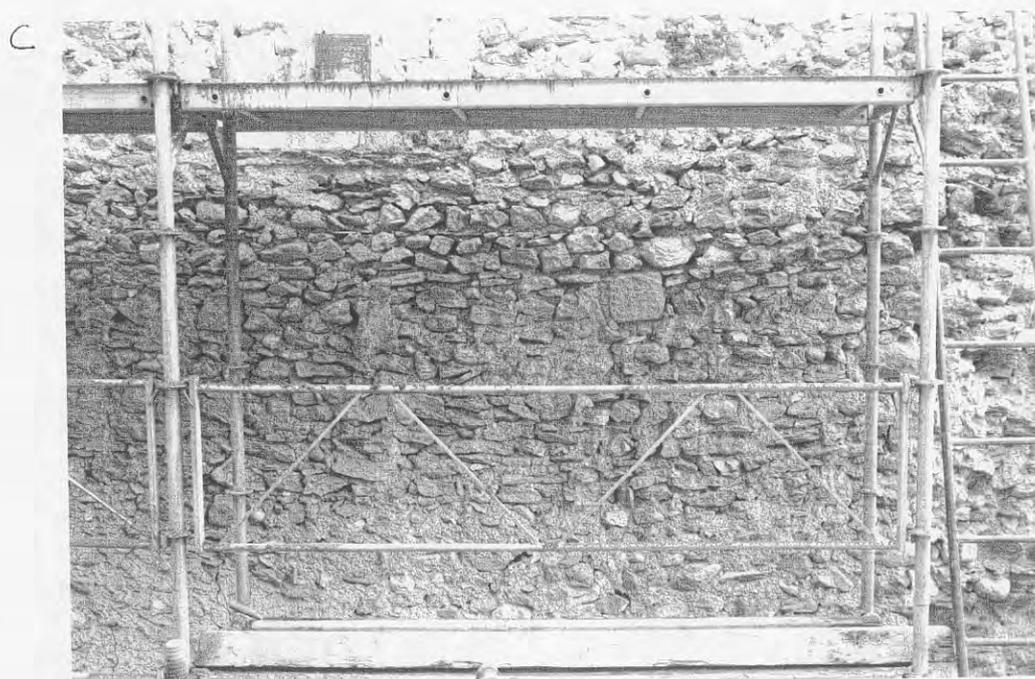
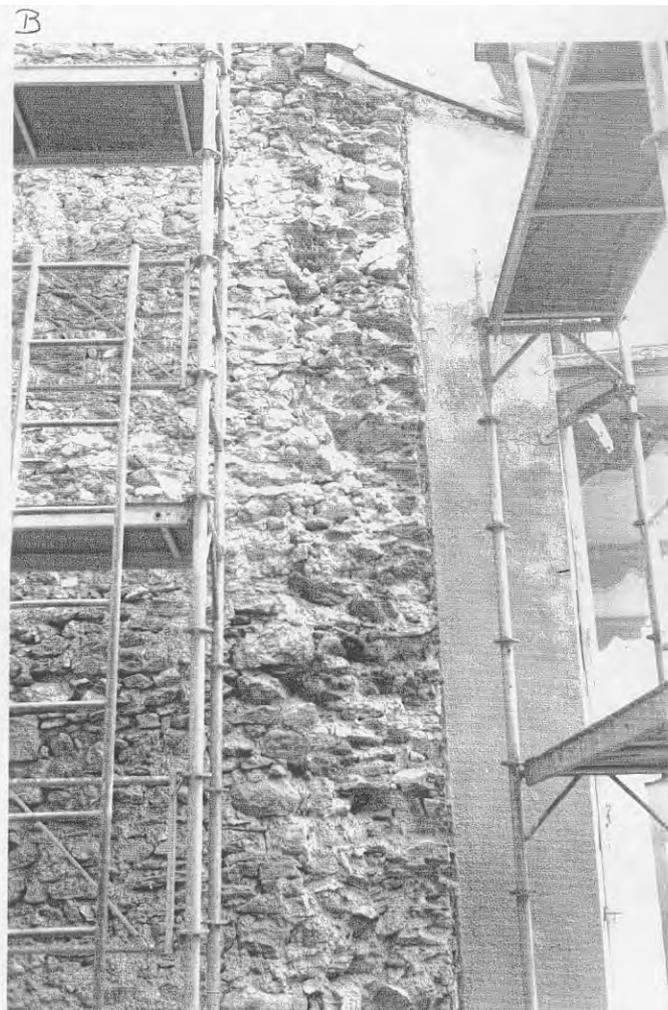
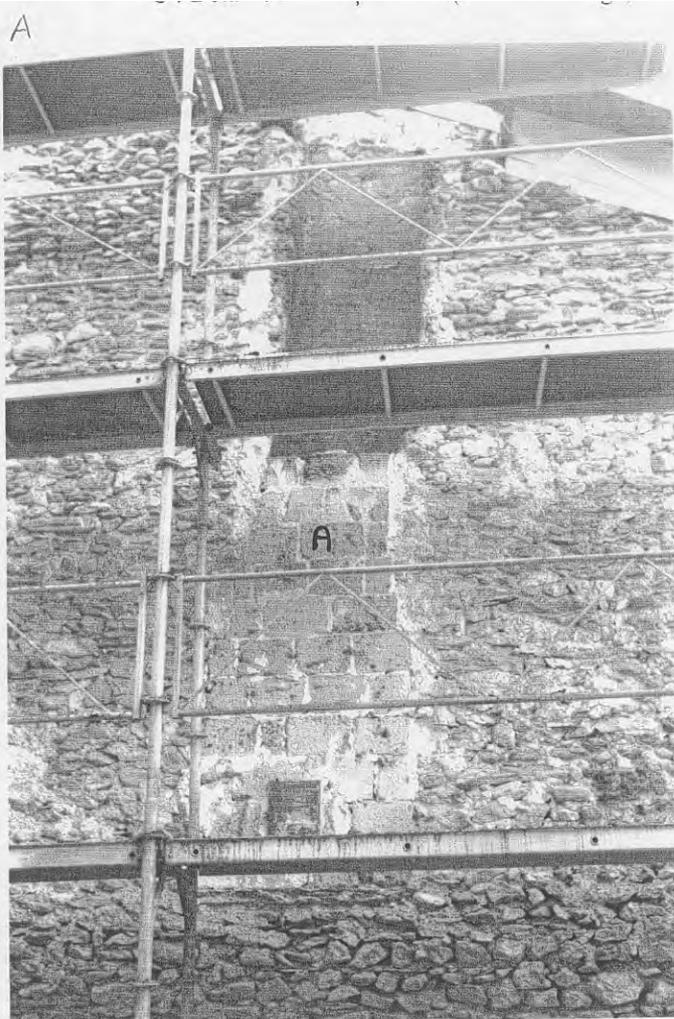
A/B : Façade sud : A = trainés de cheminée. B= porte percée dans le mur au 1<sup>er</sup> étage. C= porte percée dans le mur au 2<sup>e</sup> étage.



**SION, bâtiment brûlé , rue St-Théodule 12**

A/B : Façade sud : A = traînées de cheminée. B= détail de la liaison d'angle, arrachée lors de la démolition de la façade ouest.

C : Détail de la maçonnerie (niveau 1<sup>er</sup> étage).



**SION, bâtiment brûlé ,  
rue St-Théodule 12**

**A : Façade sud, 2<sup>e</sup> niveau:**

A, B: ouvertures qui relient la maison avec le bâtiment de la parcelle voisine.

**B : Cage d'escalier :**

B= ouverture donnant vers le Sud.

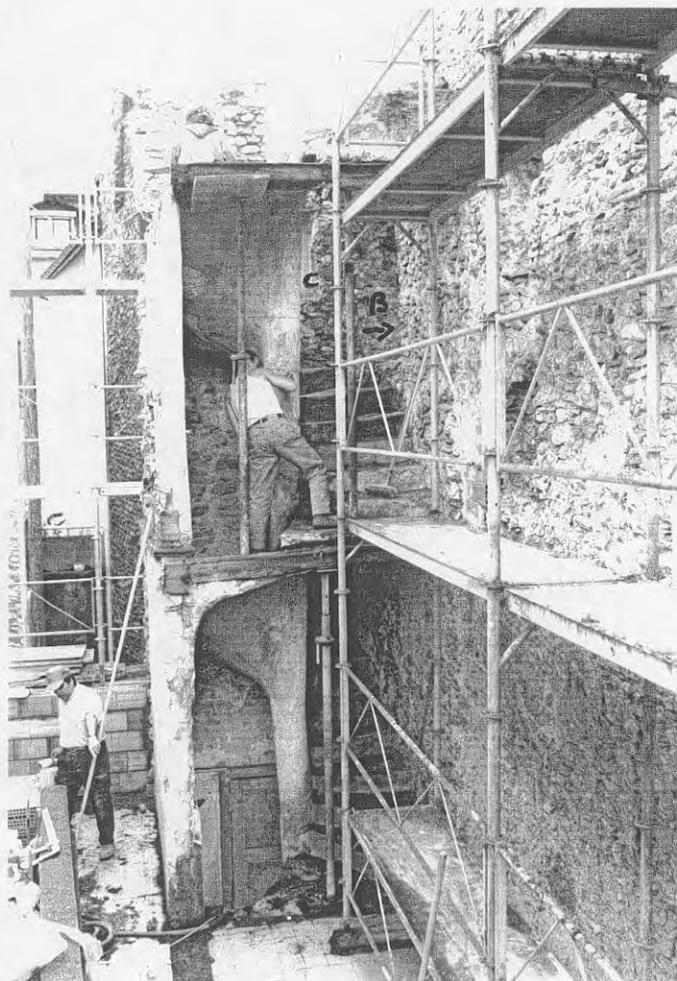
C= petite fenêtre dans la façade est.

**C : Détail de la fenêtre en façade Est**

avec l'arrachement (D) constaté derrière la butée de la cloison de la cage d'escalier.



B



C



**SION, bâtiment brûlé , rue St-Théodule 12**

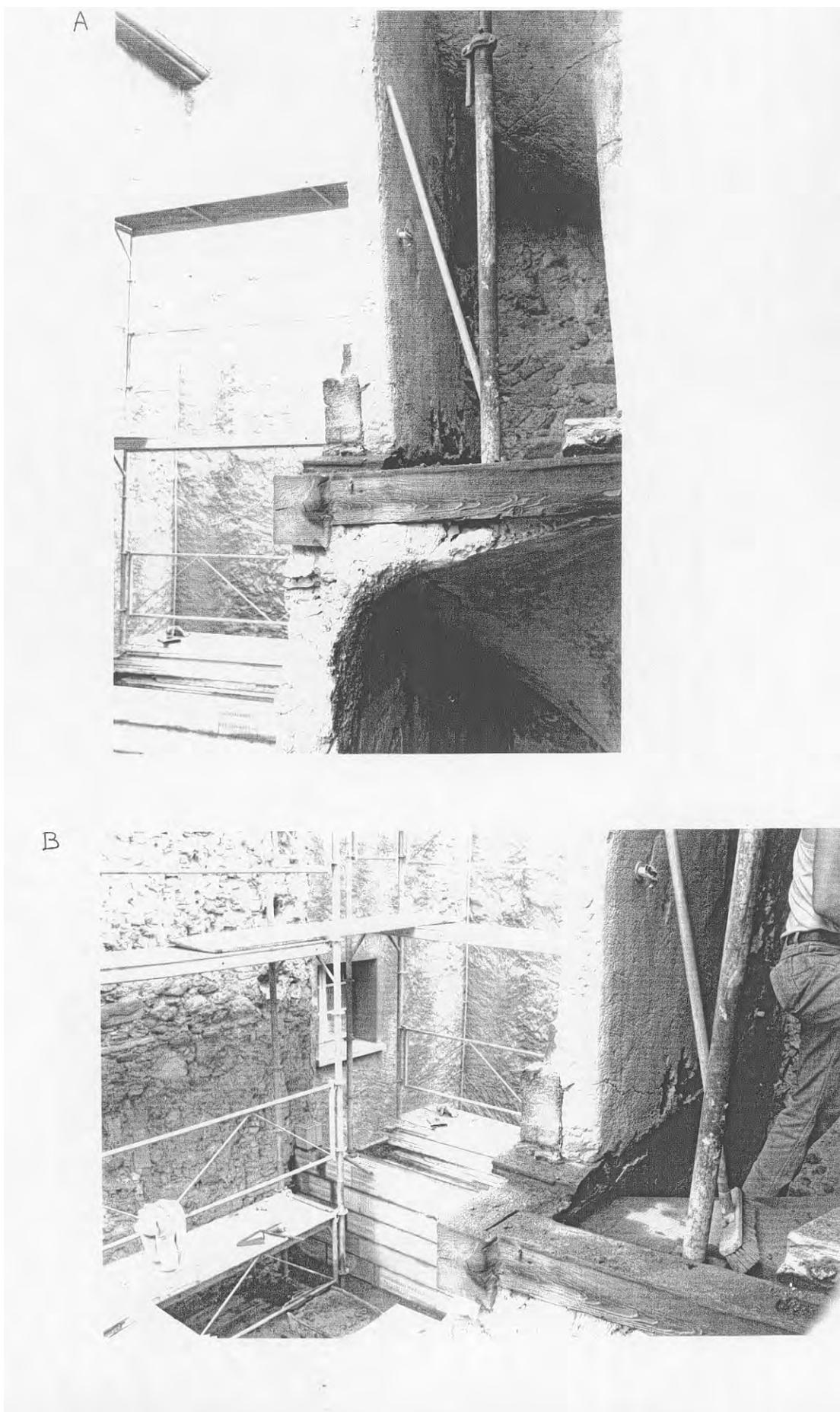
A/B : Cage d'escalier, 2<sup>e</sup> niveau: Cloison en mortier posée contre une cloison anciennement visible des deux côtés.

B : empreinte de la boiserie. Les montants ont une surface plane avec une rainure centrale. A= réflexion de la façade est, antérieure à la cloison maçonnée. B= bouchon d'une ouverture de cheminée.



**SION, bâtiment brûlé , rue St-Théodule 12**

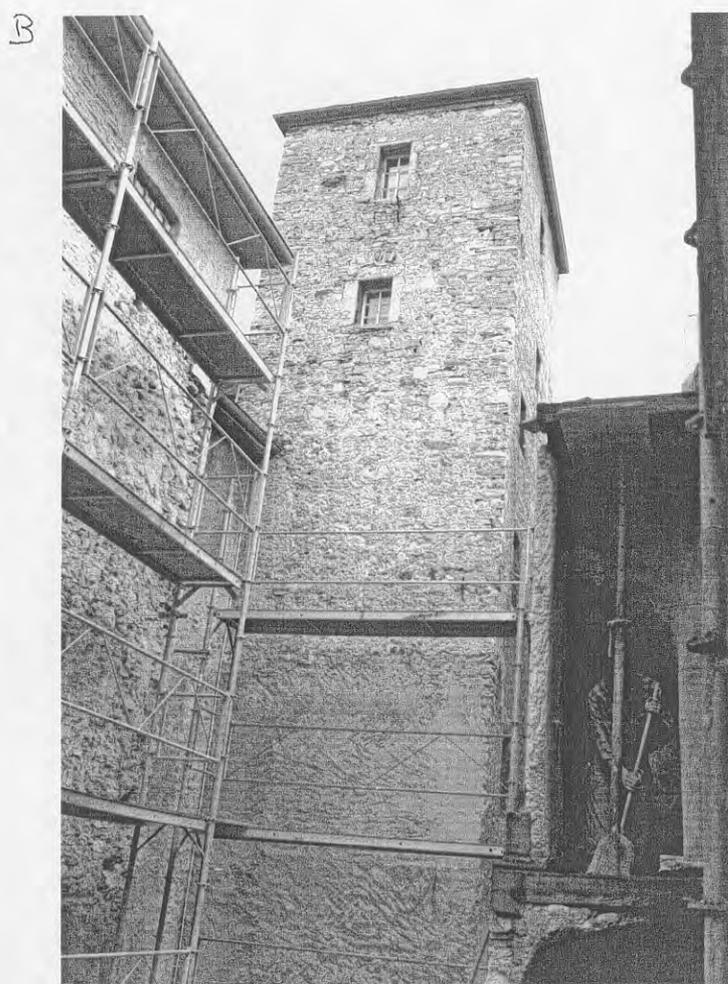
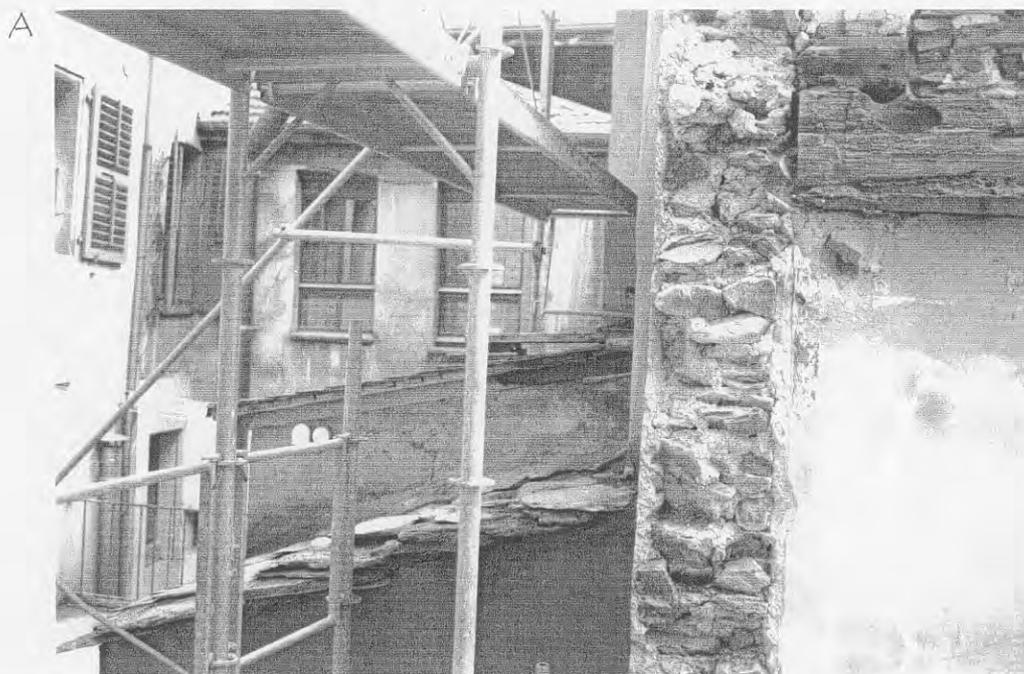
A/B : Cage d'escalier, 2<sup>e</sup> niveau: Détail de la cloison en mortier posée sur le plancher et contre la boiserie du local 7.



**SION, bâtiment brûlé , rue St-Théodule 12**

A : Toit des latrines dans l'arrière cour du bâtiment.

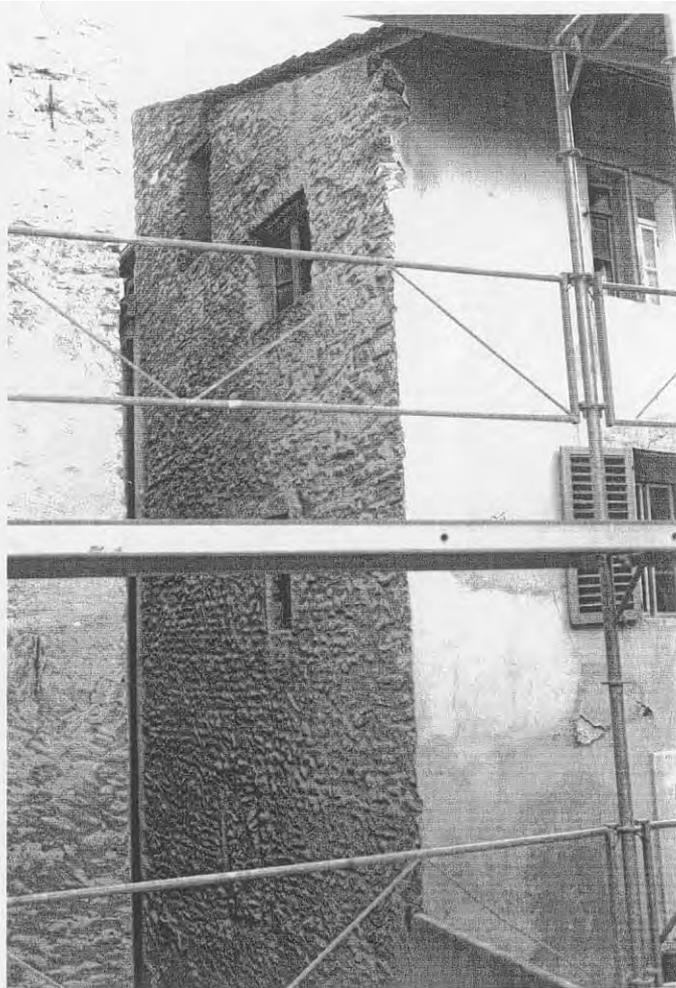
B/C : Vue de la tour d'escalier située sur l'arrière du bâtiment de la parcelle 515.



**SION, bâtiment brûlé, rue St-Théodule 12**

A/B : Face nord de la maison située sur la parcelle 517 (partie inférieure et supérieure).

C : Détail de l'appartement "rue de Conthey 12" dans lequel à été repéré l'inscription de 1555 (voir notre rapport du 2mai 99).



**V PLANS**

COMMUNE DE SION

Folio N° 7

Echelle 1:250

Plan 1

En

F. 1620  
21 237

t Théodule

502

o 144

12267

515

122

514

513

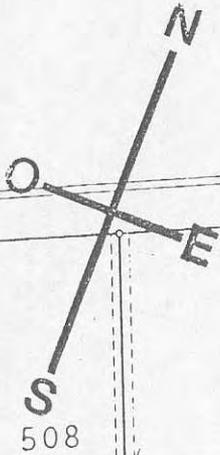
517

512

519

518

Rue de Saint Théodule



508

509

511

510

520

521

Rue

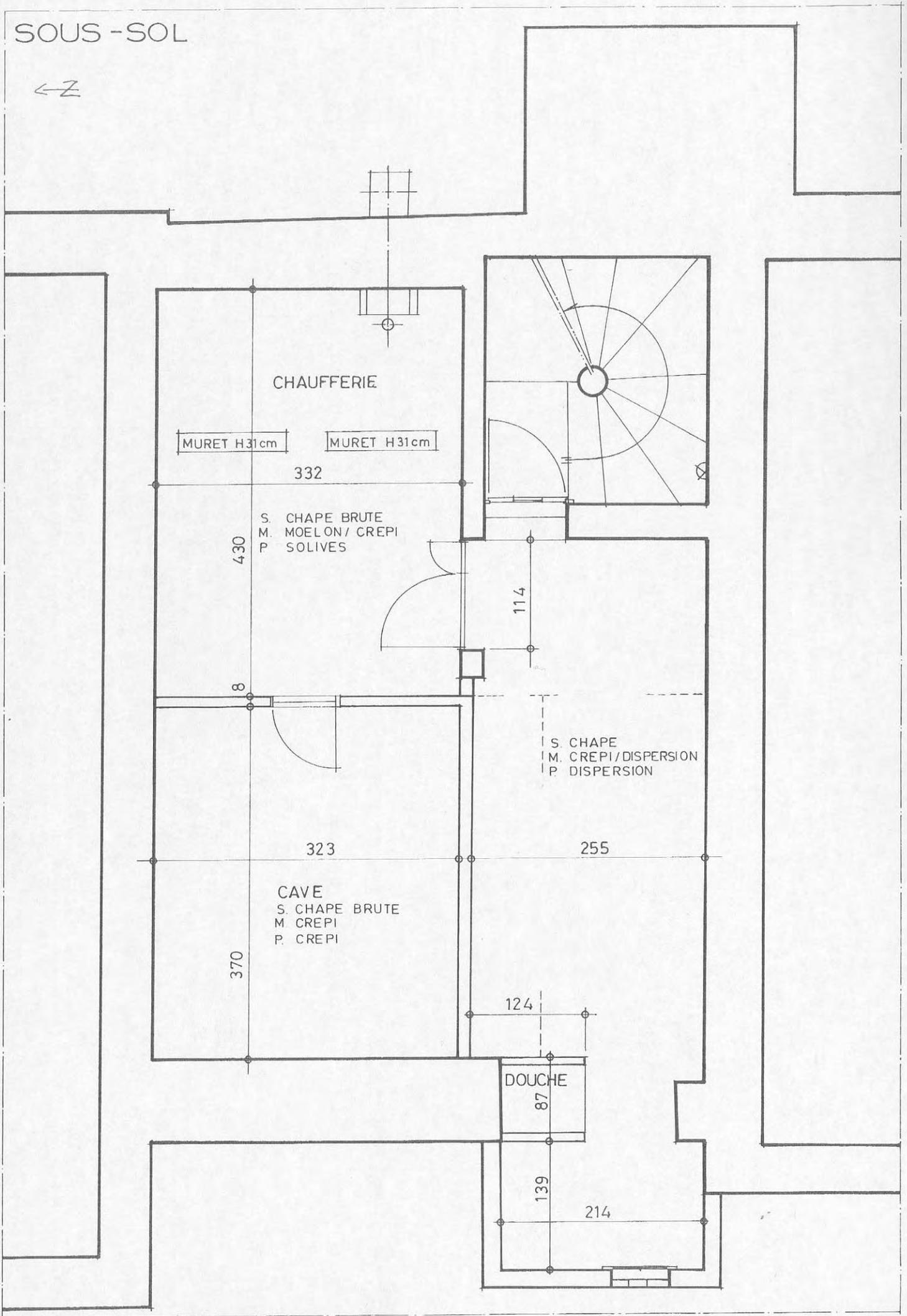
536

Contre

Copie sans garantie  
Le géomètre-conservateur

o 147

SOUS - SOL



# REZ-DE-CHAUSSEE

← Z

S. MOSAIQUE  
M. LINOLEUM  
P. CREPI

ENTREE DE LA COURS

WC

cc 154

274

BAIN

S. LINOLEUM  
M. CARRELAGE 15X15 H.150  
P. CREPI

LAVE LINGE

226

20

③

162

S. CARRELAGE 20 X 20 cm  
M. CREPI  
P. SOLIVE/PLATRE

40

②

S. CARRELAGE  
M. CREPI  
P. CREPI

398

①

GARAGE

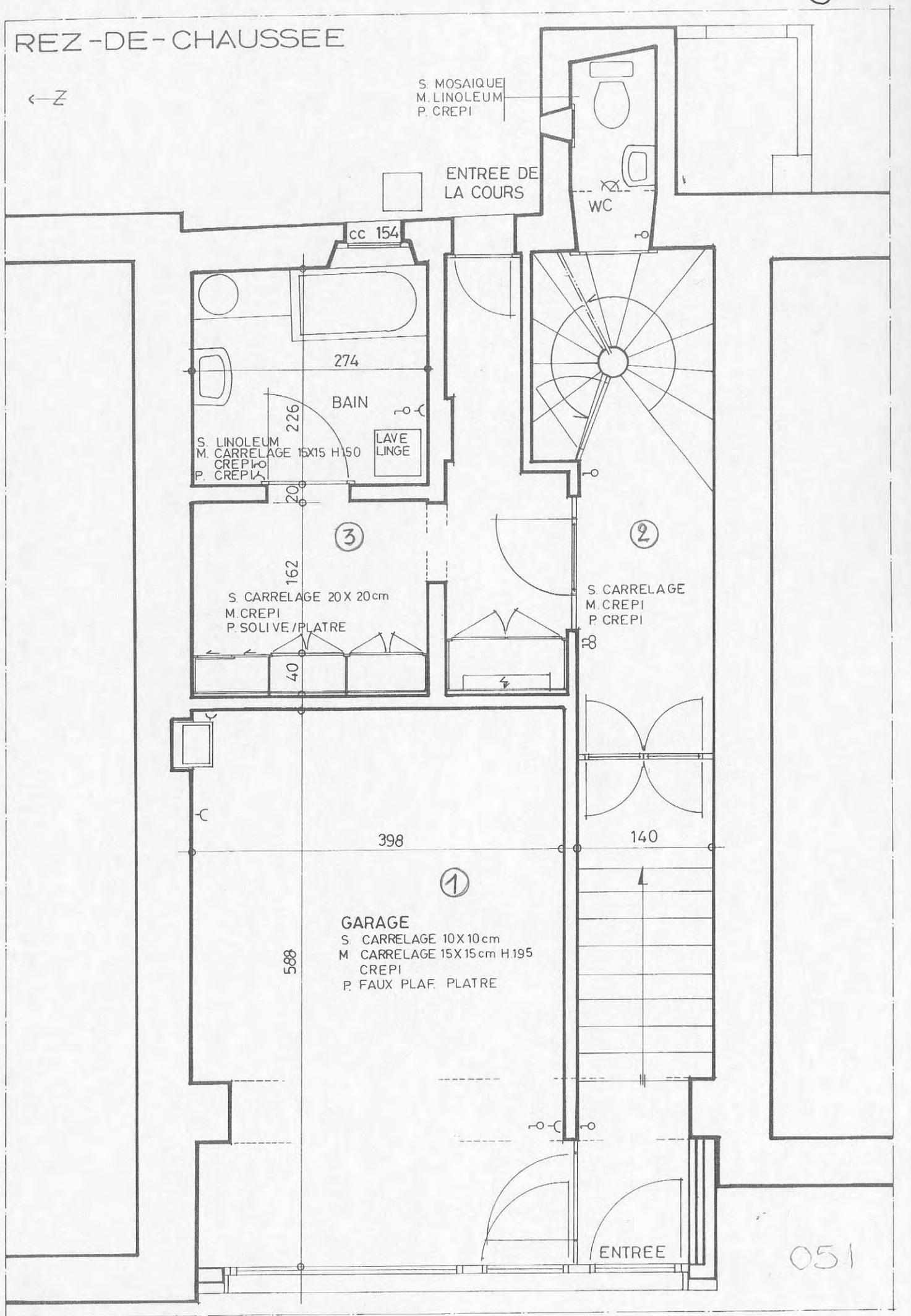
S. CARRELAGE 10X10 cm  
M. CARRELAGE 15X15 cm H.195  
CREPI  
P. FAUX PLAF. PLATRE

588

140

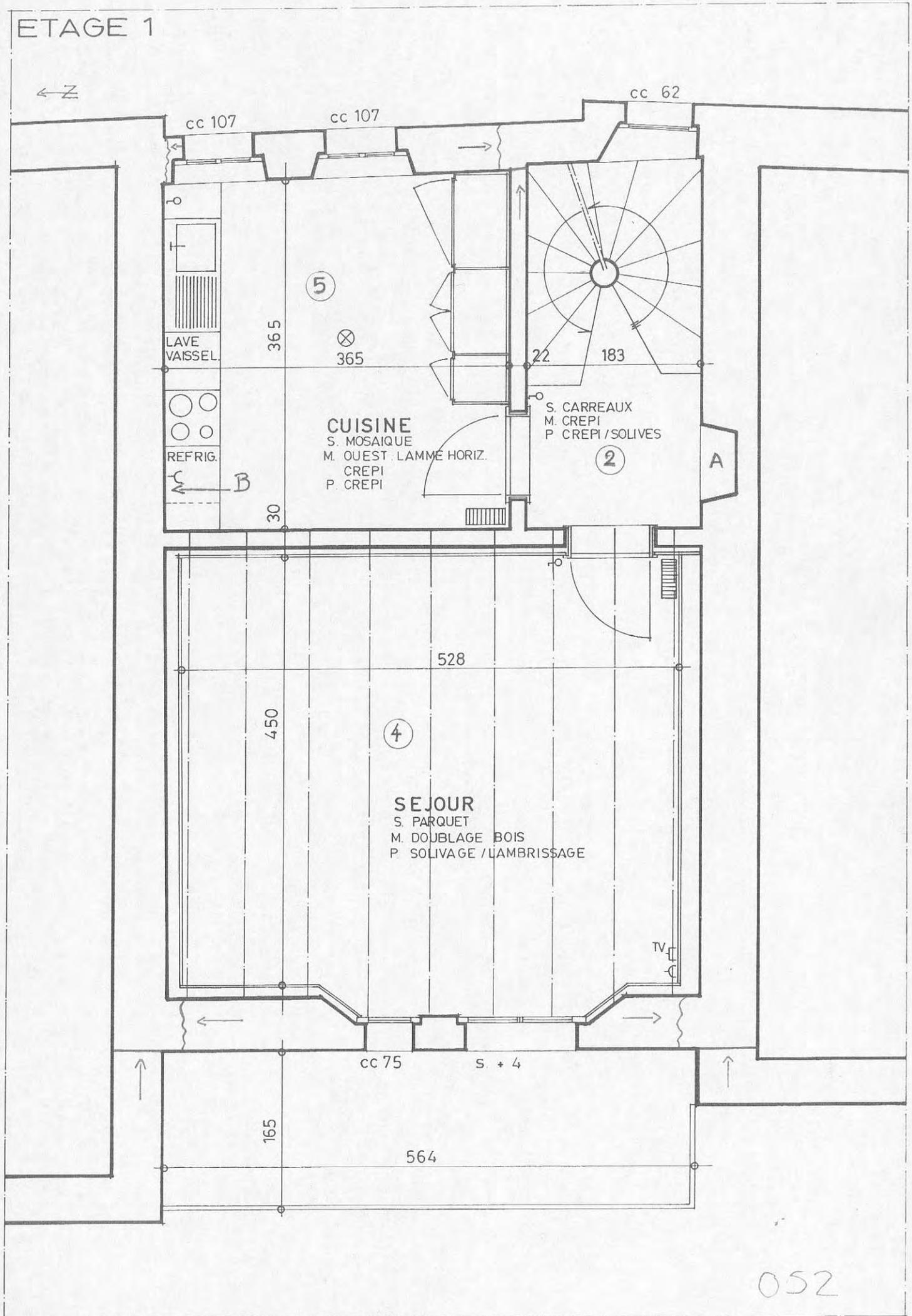
ENTREE

051



ETAGE 1

← Z



cc 107

cc 107

cc 62

5

LAVE  
VAISSEL

365

365

22

183

REFRIG.

B

30

**CUISINE**

S. MOSAIQUE  
M. OUEST : LAMME HORIZ.  
CREPI  
P. CREPI

S. CARREAUX  
M. CREPI  
P. CREPI/SOLIVES

2

A

528

450

4

**SEJOUR**

S. PARQUET  
M. DOUBLAGE BOIS  
P. SOLIVAGE / LAMBRISSEGE

TV

cc 75

s. + 4

165

564

052

ETAGE 2

